

CHARGES DIRECTES		MONTANT <sup>12</sup>	RESSOURCES DIRECTES		MONTANT <sup>12</sup>
<b>60 - Achats</b>		17178	€	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	15327
Achats stockés (matières premières, autres)		2942	€	<b>73 - Dotation et produits de tarification</b>	
Achats d'études et de prestations de services		1000	€	<b>74 - Subventions d'exploitation (13)</b>	28600
Achats de matériel, équipements et travaux		4400	€	État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)		3457	€		
Achats de marchandises		5379	€		
Autres achats			€		
<b>61 - Services extérieurs</b>		1250	€	Région(s)	
Sous-traitance générale			€		
Redevances de crédit-bail			€		
Locations mobilières et immobilières			€	Département(s)	
Charges locatives et de copropriété			€		
Entretien et réparations		900	€		
Primes d'assurances		350	€	<b>TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)</b>	
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)			€	Métropole Aix Marseille Provence (Échelon central)	22000
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		2280	€	Territoire Marseille-Provence	
Personnel extérieur			€	Territoire du Pays d'Aix	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires			€	Territoire du Pays Salonais	
Publicité, information et publications		400	€	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	
Transports de biens et transports collectifs du personnel			€	Territoire Istres-Ouest Provence	
Déplacements, missions et réceptions		1800	€	Territoire du Pays de Martigues	
Frais postaux et de télécommunications		80	€	Communes	
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)			€	CCAS de vitrolles	5000
<b>63 - Impôts et taxes</b>		300	€		
Impôts et taxes sur rémunérations			€	Organismes sociaux (détailler) :	
Autres impôts et taxes		300	€	Fonds européens	
<b>64 - Charges de personnel</b>		22919	€	L'agence de services et de paiement	
Rémunérations du personnel		18131	€	Autres établissements publics	
Charges sociales		4006	€	Aides privées	1600
Autres charges de personnel		782	€	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>			€	Dont cotisations, dons manuels ou legs	
<b>66 - Charges financières</b>			€	<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>			€	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées</b>			€	<b>78 - Reprises sur amortissements provisions</b>	
<b>69 - Impôts sur les bénéfices</b>			€	<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>CHARGES INDIRECTES</b>			<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES</b>		
Charges fixes de fonctionnement			€		
Frais financier			€		
Autres			€		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		43927	€	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	43927
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES<sup>14</sup></b>					
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>			€	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature			€	Bénévolat	
Mise à disposition gratuite biens et prestations			€	Prestation en nature	
Personnel bénévole			€	Dons en nature	
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>		43927	€	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	43927

Fait à : Châteauneuf Les Martigues

Le 18/03/2022

Cachet de l'association

Signature du Président

<sup>12</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros. <sup>13</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités. <sup>14</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement 2018-06 du 05 décembre 2018, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.